

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Conseil-superieur-des-programmes-le-SE-Unsa-demande-le-remplacement-de-Mme>



école & société

Conseil supérieur des programmes : le SE-Unsa demande le remplacement de Mme Agnès Thill

- Société - Actu -
Date de mise en ligne : jeudi 11 juillet 2019

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Conseil supérieur des programmes : le SE-Unsa demande le remplacement de Mme Agnès Thill

En juin 2019, la députée Agnès Thill a été exclue de son parti (LREM) à cause d'une série de propos polémiques sur la PMA, assortis de sorties douteuses sur l'homosexualité.

Le SE-Unsa regrette que malgré cette exclusion, Mme Thill demeure membre du Conseil supérieur des programmes, qui participe à la conception des programmes des écoles, collèges et lycées. Cette instance demande un attachement sans faille aux valeurs de la République, et parmi elles, au souci de l'égalité entre citoyens, quels que puissent être leurs choix de vie.

Pour cette raison, le SE-Unsa demande au président de la commission des affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale de procéder à son remplacement (voir courrier en pièce jointe ci-dessous).

Cette démarche s'inscrit dans notre combat laïque en faveur de l'égalité des droits et de l'émancipation humaine envers les dogmes extérieurs à la loi des hommes, et les normes patriarcales portées par les courants conservateurs et religieux.